



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



22000820

ile,

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

21 073 001

BURGRANTWILLEN

Greffé

N° d'entreprise : **0630 942 438**

Nom

(en entier) : **Immalvain**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Fonds Jean Pâques 8, 1435 Mont-Saint-Guibert**

Objet de l'acte : Renouvellement du mandat du commissaire - renouvellement du mandat des administrateurs

A. Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 15 mai 2019:

[...]

6^e résolution: Renouvellement du mandat du commissaire de la société

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat du commissaire BST Réviseurs d'Entreprises en qualité de commissaire de la société pour une durée de trois années soit jusqu'à l'Assemblée chargée d'approuver les comptes annuels au 31 décembre 2021 [...].

[...]

B. Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 17 mai 2021:

[...]

2^e résolution: Renouvellement de mandat des administrateurs

L'assemblée décide de renouveler avec effet immédiat, en qualité d'Administrateur, les mandats de

- Monsieur Frédéric Gauchet
- Monsieur Frédéric Marmousez

pour une durée de six (6) ans soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire chargée d'approuver les comptes annuels au 31 décembre 2026.

[...]

C. Extrait de la procuration spéciale pour la publication de décisions dans les annexes du Moniteur belge:

M. Frédéric Gauchet, agissant en qualité d'administrateur de la Société, donne, conformément à ses statuts, un pouvoir spécial à Pierre Lüttgens, Nicolas Bosschaerts, Vincent Hasaers et Pieter Demeulenaere, c/o Gateway building, 1930 Zaventem, Luchthaven Brussel Nationaal 1 J, agissant séparément, afin de publier les décisions prises par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 15 mai 2019 ainsi que les décisions prises par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 17 mai 2021 dans les annexes du Moniteur belge et, à cet effet, signer toute pièce et tout acte, y compris les formulaires de publication.

Vincent Hasaers
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/01/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).